

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00165

Numéro SIREN : 809 743 545

Nom ou dénomination : VENICE GYM

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2021 sous le numéro de dépôt 5655



Greffe du tribunal de commerce de Draguignan
CS 60223 - Palais de Justice 83006 DRAGUIGNAN CEDEX
Téléphone : 0494508327
www.greffe-tc-draguignan.fr - www.infogreffe.fr

PG/2015 B 00165

SARL SECGA CONSEILS
Immeuble Le Gallus
77 RUE MONTGOLFIER
83600 FRÉJUS

Nos références : PG/2015 B 00165

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
(Article R. 123-102 du code de commerce)

Concernant :

Société par actions simplifiée VENICE GYM

pôle activité nicopolis
260 RUE DES ROMARINS BÂTIMENT E2
83170 BRIGNOLES

SIREN : 809 743 545

N° de gestion : 2015 B 00165

Le greffier soussigné constate le 22/11/2021 le dépôt, enregistré sous le numéro 2021/5655, des actes et pièces suivants :

- Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire - 30/06/2021
- Reconstitution de l'actif net

Récépissé délivré le 22/11/2021

Maître Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ

Maître Odile GIULIANO



VENICE GYM

Société par actions simplifiée

Capital : 2.000 €

Siège social : 260, rue des romarins Bat E2 – Pôle d'activité Nicopolis– 83170 BRIGNOLES

R.C.S Draguignan 809.743.545

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

22 NOV. 2021

83300 DRAGUIGNAN

Déposé

21/5655

PROCES-VERBAL

De l'assemblée générale ordinaire des actionnaires En date du 30 juin 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le mercredi trente juin, à quatorze heures.

Les membres de la Société « **VENICE GYM** » se sont réunis au siège social, sur convocation du Président, Monsieur PECORARO JérémY.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chacun des membres de l'assemblée lors de son entrée en séance.

Monsieur PECORARO JérémY, préside l'assemblée en sa qualité de président,

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que des actionnaires possédant le quart au moins des actions sont présents ou représentés. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président constate que tous les actionnaires ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires ; les actionnaires lui en donnent acte.

Le Président met à la disposition de l'assemblée :

- Copie de la lettre de convocation
- les comptes annuels au 31/12/2020,
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer de l'ordre du jour suivant :

- **Constatation de la reconstitution des capitaux propres de la Société,**
- **Pouvoirs pour formalités.**

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION UNIQUE

Le Président informe les actionnaires que les résultats de l'exercice clos le 31/12/2020, approuvés le 29 juin 2021, ont permis de reconstituer les capitaux propres de la société.

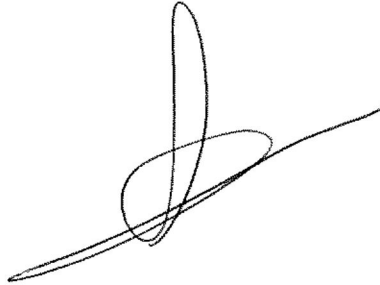
L'Assemblée Générale constate donc la reconstitution des capitaux propres de la société et donne pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités utiles et nécessaires auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Draguignan.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

PJ

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quinze heures.
De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président,
après lecture.

PECORARO Jérémy

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a horizontal stroke that extends to the right and then loops back under the 'J'.